



Animation d'un programme de plantation en agroforesterie et de gestion durable des haies dans le Perche

CDD 24 mois à temps plein – Bac +2 à +5

Objectif

Le Parc du Perche s'est engagé dans un programme de plantation en agroforesterie et de promotion de gestion durable des haies en mobilisant le Pacte de la haie porté par l'Etat (DRAAF Normandie) sur la période 2024-2026.

L'objectif est de faire adhérer les agriculteurs du territoire à ce programme collectif d'une part en les accompagnant dans leurs projets de plantations d'arbres intraparcéllaires et d'autre part en leur proposant la réalisation d'un Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) à l'échelle de leur exploitation.

Il est impératif qu'avant le 01/11/2024, le Parc dépose une candidature au volet investissement du Pacte de la haie avec quelques dossiers de plantations en agroforesterie.

La personne recrutée bénéficiera des formations au PGDH et à l'agroforesterie pendant la durée de la mission.

Territoire de projets

Le territoire retenu est la partie ornaise du Parc naturel régional du Perche.

Missions

Le poste à temps plein dédié à l'animation des projets en Agroforesterie et aux Plans de gestion durable des haies s'organise donc, sur les 24 mois, autour de :

- ½ temps dédié au démarchage et à l'accompagnement des projets agroforestiers
- ½ temps dédié à la réalisation de PDGH au sein d'exploitations agricoles.

Accompagnement des programmes de plantations en agroforesterie

La mission comprend les phases suivantes :

- ✓ Assurer une large communication du programme pluriannuel de plantations auprès des communes, communautés de communes et partenaires du Parc pour relayer l'information
- ✓ Assurer une communication ciblée auprès des agriculteurs, notamment ceux engagés en Mesures Agro-Ecologiques et Climatiques (MAEC)
- ✓ Définir chaque projet comprenant un diagnostic et la conception du projet :
 - visite sur chaque site et définition de chaque projet (essences adaptées en fonction du sol, des objectifs recherchés et des conditions des financeurs)
 - formalisation de chaque projet : réalisation de plans de localisation des plantations, examen des contraintes du site (Natura 2000, site classé/inscrit, périmètre Monuments Historiques, mitoyenneté...), dépôt des demandes préalables le cas échéant pour le compte des propriétaires, rédaction de la convention entre le Parc et les propriétaires
- ✓ Rédiger la consultation de fournisseurs selon la procédure de marché public qui conviendra, en vue d'établir des devis pour l'ensemble de la prestation envisagée (fourniture des plants, des protections, du paillage, des perchoirs, des clôtures...)

- ✓ Réalisation du dossier de demande de subvention à l'investissement du Pacte de la Haie en Normandie avant le 1/11/2024
- ✓ Suivi des chantiers de plantation : à partir de l'hiver 2024-25, visite des chantiers avec l'entreprise retenue pour les travaux, suivi des travaux, réception de chantiers puis visite de vérification de reprises des plants au mois de juin suivant les plantations.
- ✓ Intégration des projets dans le Système d'Information Géographique (SIG) du Parc : intégrer les linéaires d'arbres plantés dans les bases de données SIG du Parc en vue d'assurer leur suivi.
- ✓ Constitution d'une base de données d'agriculteurs intéressés : recherche d'agriculteurs intéressés par la plantation en agroforesterie afin de constituer une base de données pour les campagnes de plantations 2025-26 et suivantes.

Réalisation des Plans de Gestion Durable des haies

La mission consiste à démarcher des agriculteurs en vue de réaliser des Plans de Gestion Durable des Haies à l'échelle de leur exploitation :

- ✓ Assurer une communication ciblée auprès des agriculteurs, notamment ceux engagés en MAEC
- ✓ Assurer la communication du programme pluriannuel de réalisation des PGDH auprès des communes, communautés de communes et partenaires du Parc
- ✓ Réaliser les PGDH :
 - Première rencontre avec les exploitants (identification de leur linéaire, des haies mitoyennes, connaissance de leurs objectifs ...)
 - Travail cartographique pour préparer le terrain sous SIG
 - Phase terrain (relevé des indicateurs)
 - Elaboration du rapport final (cartographie, rédaction)
- ✓ Restitution du PGDH auprès de l'exploitant
- ✓ Relai vers les référents du « Label Haie »
- ✓ Apporter des conseils techniques pour mettre en œuvre le PGDH si besoin
- ✓ Intégration des données dans les bases de données SIG du Parc : typologie, état écologique

Encadrement et pilotage de la mission

L'agent sera encadré par les responsables des pôles Aménagement et Agriculture, pour les points essentiels, sous l'autorité du directeur du Parc Naturel Régional du Perche.

L'agent travaillera en transversalité avec l'équipe du Parc et surtout en étroite collaboration pour le volet PGDH avec la chargée de mission sur l'opération Normandie haies.

Profil

- ◆ BAC + 2 à bac + 5 en Agriculture, agronomie, agroforesterie, gestion bocagère, environnement
- ◆ Très bonnes connaissances des arbres en général et des essences bocagères et adaptées à l'agroforesterie dans le Perche en particulier
- ◆ Bonne connaissance du milieu agricole
- ◆ Connaissance des techniques de plantation et d'entretien des haies
- ◆ Rigueur et bonne capacité rédactionnelle (cahier des charges, bilan...)
- ◆ Aisance relationnelle

- ◆ Connaissance en SIG (QGIS de préférence)
- ◆ Intérêt pour le fonctionnement des collectivités territoriales et plus particulièrement pour les Parcs naturels régionaux

Conditions de recrutement

- ◆ CDD de 24 mois à temps plein–Catégorie A ou B
- ◆ Poste à pourvoir à partir du 1^{er} juillet 2024
- ◆ Salaire : selon la grille de la fonction publique et l'expérience

Candidatures à adresser au plus tard le 14 juin 2024 à :

Monsieur le Directeur
À l'attention de Florence SBILE
Parc naturel régional du Perche
Maison du Parc – Courboyer – Nocé 61340 PERCHE-EN-NOCE
ou par mail à : angeline.chevalier@parc-naturel-perche.fr